

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Jura rejoint le DEWS

C'est pour la dernière fois que le Conseil du DEWS s'est réuni ce jour à Neuchâtel dans son ancienne composition. Désormais, les chefs des départements de l'économie des cantons de Vaud, du Valais et de Neuchâtel accueilleront dans leurs délibérations un nouveau venu. En effet, selon l'accord signé par Madame Jacqueline Maurer-Mayor, Cheffe du Département de l'Economie du Canton de Vaud, Monsieur Jean-René Fournier, Chef du Département de l'Economie, des Institutions et de la Sécurité du Canton du Valais, Monsieur Bernard Soguel, Chef du Département de l'Economie Publique du Canton de Neuchâtel et Monsieur Jean-François Roth, Ministre de l'Economie et de la Coopération du Canton du Jura, le Jura rejoint dès le 1^{er} février 2005 le DEWS (Development Economic Western Switzerland), organisme de promotion économique commun des cantons de Vaud, Valais et Neuchâtel.

Ainsi, dès le 1^{er} février 2005, le DEWS sera chargé de la promotion économique exogène pour les quatre cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura.

Cette arrivée est d'une grande importance pour le DEWS. La participation du Jura renforce fondamentalement le DEWS, singulièrement dans sa cohérence géographique et lui permet d'atteindre une masse critique importante en termes de visibilité et de notoriété sur le plan national et international. Le Jura apporte par ailleurs au DEWS sa longue tradition industrielle, ses infrastructures, son expérience en matière de promotion, ainsi que sa situation géographique favorable grâce à sa proximité de la France, de l'Allemagne et des aéroports de Bâle et de Zurich.

Lors de sa séance, le Conseil du DEWS a également, et au vu des résultats obtenus depuis sa création, décidé de prolonger la collaboration initiée en matière de promotion exogène. Il a d'autre part chargé l'Université de Neuchâtel de réaliser une étude sur l'expérience du DEWS, son organisation, son fonctionnement et ses résultats. Cette étude devrait être terminée en juin 2005.

La mission du DEWS demeure de favoriser l'implantation d'un maximum d'entreprises de qualité dans toutes les régions de ses quatre cantons membres. Concrètement et comme par le passé, le DEWS se concentrera sur l'acquisition des projets. Ceux-ci sont ensuite réalisés et portés par les bureaux respectifs du DEV (Développement Economique du Canton de Vaud) à Lausanne, du DEVS (Développement Economique du Canton du Valais) à Sion, du DEN (Développement Economique du Canton de Neuchâtel) à Neuchâtel et du DEJ (Développement Economique du Canton du Jura) à Delémont. Chacune de ces antennes est organisée selon le concept de « Responsables de projets », ce qui permet d'offrir à chaque nouvelle entreprise - à travers un guichet unique - tous les éléments nécessaires au démarrage de l'activité.

Neuchâtel, le 31 janvier 2005

Renseignements:

Madame Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat, Tél. 021 316 60 10

Monsieur Jean-René Fournier, Conseiller d'Etat, Tél. 027 606 50 05

Monsieur Bernard Soguel, Conseiller d'Etat, Tél. 032 889 68 00

Monsieur Jean-François Roth, Ministre, Tél. 032 420 52 03

Monsieur Francis Sermet, Directeur général du DEWS, Tél. 021 641 17 71